

L'école du Sacré-Cœur est peut-être pour votre enfant!

Il est en 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e année, il aime les arts et joue au moins d'un instrument de musique (piano, violon ou violoncelle)? Vous êtes admissible à faire une demande d'admission!

Qu'est-ce que l'école du Sacré-Cœur?

- **Une école primaire publique** faisant partie du réseau des écoles de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
- **qui offre une formation scolaire générale** assurant un enseignement conforme aux programmes officiels du MELS
- **de même qu'une formation musicale et artistique** proposant aux élèves diverses formes d'activités artistiques (piano, instruments à cordes, expression musicale, danse créative, arts plastiques et art dramatique)
- **à une clientèle choisie** par le biais d'une sélection axée principalement sur des examens d'admission destinés à identifier un enfant présentant un profil adapté à l'enseignement offert.

Période de demande d'admission pour les 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année

Aura lieu en avril – dates à venir

Cette date limite est aussi valable pour les demandes d'admission qui pourraient être acheminées par la poste.

Réunion d'information :

Date à venir

Lieu : Gymnase de l'école du Sacré-Cœur
137, rue Gillespie
Sherbrooke (Québec)
J1H 4W9





INFORMATIONS PERTINENTES :

- Les parents d'élèves présentement en 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e année fréquentant une école de la CSRS reçoivent ce feuillet d'information sur l'école du Sacré-Cœur
- Les classes d'art s'adressent aux enfants dont les parents habitent sur le territoire desservi par la CSRS
- Le service de **transport scolaire** est offert aux élèves qui habitent à plus de 1,6 kilomètre de l'école au coût de 100 \$ par enfant
- Les **formulaires de demande d'admission** et les règles de sélection seront disponibles au secrétariat de l'école du Sacré-Cœur en avril (date à venir) et sur place lors de la soirée d'information ainsi que sur le portail de la CSRS : **www.portail.csrs.qc.ca**
- La **date limite** pour nous faire parvenir une demande d'admission (date à venir)
- **Les élèves seront soumis à des tests** (pédagogique et instrumental) qui leur seront administrés par du personnel mandaté par la direction de l'école du Sacré-Cœur
- L'administration de ces tests aura lieu vers la fin du mois de novembre
- La demande d'admission ne peut pas se faire par téléphone
- Des frais de 115 \$ par année/par enfant sont exigés pour la vocation particulière de l'école

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le directeur de l'école, Monsieur Denis Dupont, au poste 32401.



Établissement public offrant
une vocation particulière
en musique et en arts.

L'école du Sacré-Cœur

Pour vivre en harmonie, je pars sur la bonne note!

137, rue Gillespie, Sherbrooke (Québec) J1H 4W9
Tél. 819 822-5690 • Téléc. 819 822-5543

